



L'année 2009 va bientôt se terminer. Ce fut une année riche en événements et en émotions. La population a pu exprimer son opinion concernant le projet d'implantation d'une carrière à Bouloc par le biais d'une enquête publique du 15 avril au 15 mai. Trois cents lettres sont venues nourrir le dossier du Commissaire Enquêteur d'arguments et d'objections qui ont contribué à l'avis défavorable qu'il a finalement émis.

Commençait alors une période d'attente du vote de la CODENAPS (ex commission des carrières) prévue pour le mois d'octobre.

Deux concerts organisés par l'Association, ont contribué à garder le lien entre les membres de l'Association:

- un concert de musique classique donné par le « groupe Alberic » le 17 juillet qui a rempli la salle.
- un concert de Béatrice Belle au mois d'octobre : on a pu apprécier une partie de son répertoire instrumental et vocal.



La semaine précédant la réunion de la CODENAPS fixée, finalement au 10 décembre, a mobilisé toute notre énergie : les membres de la commission ayant reçu un dossier partiel et partiel établi par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), nous avons dû le dénoncer par un courrier adressé aux foyers des 7 communes concernées par l'enquête publique (plus de 1000 lettres ont été envoyées).

Afin de montrer notre forte mobilisation et notre refus ferme et définitif du projet de carrière, nous avons organisé une manifestation devant la préfecture alors même que la CODENAPS statuait.

Le Maire, Monsieur Daniel Bonnemaïson, avec le soutien d'autres autorités locales membres de la commission, défendait notre cause. Après deux heures d'attente conviviale, nous l'avons vu sortir triomphant, pour nous annoncer la bonne nouvelle : « nous avons gagné !!! ».

La CODENAPS a finalement écarté le projet de carrière à Bouloc par 8 voix contre, 5 voix pour, et une abstention.

Cette manifestation a été largement couverte par la presse locale : la Dépêche du Midi, le Petit Journal...

Une équipe de France 3 Midi-Pyrénées, présente à l'annonce du résultat, s'est même déplacée à Bouloc pour compléter son reportage sur le site du projet et a interviewé Monsieur le Maire.

Ce reportage, diffusé le soir même sur le journal du « 19/20 » est disponible sur le site de l'Association ([www.bouloc82-environnement.fr](http://www.bouloc82-environnement.fr)).



Manifestation le 10 décembre devant la Préfecture de Montauban

A ce jour, nous sommes dans l'attente de l'arrêté préfectoral rejetant, à jamais, ce projet inutile, destructeur et nuisible.

L'Association Bouloc Environnement tient à remercier chaleureusement les Boulocois pour leur participation active et leur souhaite une excellente année 2010

Les membres du Bureau